



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits pétroliers

Question écrite n° 74212

Texte de la question

M. Gérard Bapt attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par les agriculteurs depuis 2004, face à l'envolée du prix du pétrole. En effet, ces derniers sont très largement affectés par les hausses consécutives du prix du fioul (qui a augmenté de plus de 35 % en 2004) et des produits dérivés (plastiques, engrais...). D'autre part, le relatif développement des biocarburants et des huiles végétales est loin de compenser les fortes augmentations constatées. L'utilisation plus importante de ces combustibles permettrait, de plus, une revalorisation des productions agricoles alors que d'importantes surfaces sont laissées en jachère. Il lui demande s'il ne paraît pas judicieux d'alléger le coût de l'énergie supporté par les agriculteurs, ainsi que de définir un plan ambitieux de développement des biocarburants.

Texte de la réponse

Depuis 2003, les cours du pétrole sont à la hausse et pénalisent l'économie française dans son ensemble. Le secteur agricole, utilisateur de fioul domestique et de gaz naturel n'a pas été épargné. Soucieux de l'impact de la hausse des carburants sur le revenu des agriculteurs, le Gouvernement vient de prendre des mesures fiscales, qui renforcent les mesures déjà en vigueur : une augmentation du remboursement partiel de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) du fioul domestique qui passe de 4 à 5 centimes d'euros par litre (la TIPP n'est plus que de 0,66 EUR/l) ; une augmentation du remboursement partiel de la taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel (de 60 à 80 %) ; un remboursement de 50 % de la TIPP sur le fioul lourd (basse teneur en soufre). S'agissant par ailleurs de la production de biocarburants, de nouveaux objectifs d'incorporation de biocarburants dans les carburants ont été fixés par le Gouvernement : 5,75 % dès 2008, 7 % en 2010 et 10 % en 2015. Un appel d'offre de 1 800 000 tonnes de biocarburants sera lancé avant la fin de l'année, ce qui permettra le doublement du volume de biocarburants par rapport à l'appel d'offre initialement prévu.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Bapt](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74212

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2005, page 8841

Réponse publiée le : 15 novembre 2005, page 10517